

Séminaire 2017-2018

Bioéthique et Société

LES ENJEUX ETHIQUES DE LA SANTE AUGMENTEE. TIC ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

Un jeudi soir par mois de 16H00 à 19H00 au CEERE*

Semestre d'automne 2017

Jeudi 28 septembre 2017 : **Chantal Delsol, philosophe (Paris) (OK)**

Titre : « L'homme fut un essai » (Nietzsche). L'anthropologie et les nouvelles technologies.

Marie-Jo Thiel
Professeure
mthiel@unistra.fr

Affaire suivie par
Nadège Hekpazo
Tél. : +33 (0)3 68 85 39 68
nhkepazo@unistra.fr

Jeudi 12 octobre 2017 : **Frédéric Rognon, professeur à l'université de Strasbourg (OK)**

Titre : Le transhumanisme sous le regard de Jacques Ellul

Jeudi 9 novembre 2017 : **Sébastien Koci, doctorant à l'université de Strasbourg.**

Titre : "De l'obsolescence des machines à l'obsolescence humaine. Qu'avons-nous fait de nos limites ?".

Jeudi 14 décembre 2017 : Présentation d'un ouvrage par les étudiants de master au titre de la validation.

Semestre de printemps 2018

Animation : Talitha Cooreman-Guittin

Jeudi 18 janvier 2018 : **Marius Dorobantu, doctorant à l'université de Strasbourg OK**

Titre : Enjeux éthiques et théologiques de l'intelligence artificielle

Jeudi 8 février 2018 : **Jacqueline Bouton, professeur à la faculté de droit de l'université de Strasbourg (pressentie)**

Titre : Quand les robots interviennent dans la vie privée. Enjeux éthiques et juridiques

Jeudi 8 mars 2018 : **David Doat, enseignant-chercheur à l'université catholique de Lille**

Titre : Petite sémiologie du transhumanisme, ou de quoi le transhumanisme est-il le signe (clinique) ?

Adresse postale :
CEERE . Faculté de médecine
4 rue Kirschleger
F-67085 Strasbourg Cedex

Localisation :
1 place de l'hôpital
67000 Strasbourg
Tél. : +33 (0)3 68 85 39 68
Fax : +33 (0)3 68 85 39 60
ceere@u-strasbg.fr

Jeudi 12 avril 2018 : Bernard Jean-Blanc, médecin Chef du Pôle Handicap, Maison de Santé Amreso-Bethel

Titre : La médecine participative et ses enjeux médico-sociaux et éthiques.

Réunion de synthèse annuelle

J.17 mai 2018 : synthèse, bilan d'année, projet 2018-2019.

Divers

Public des séminaires : étudiants de Master et doctorat, professionnels et personnes intéressées sur simple inscription.

N'hésitez pas à vous faire nos porte-parole !

Pour la validation par les étudiants qui le souhaitent : Les modalités sont téléchargeables sur le site du CEERE dans la rubrique « séminaire » (<http://ethique-alsace.unistra.fr/index.php?id=4614>) /séminaire Bioéthique et société.

LIEU : CEERE - Centre Européen d'Enseignement et de Recherche en Ethique - Hôpital civil, 1 Place de l'hôpital, 67091 Strasbourg cedex.

Il s'agit du bâtiment où il y a aussi l'anatomie ; en face de la chapelle catholique si l'on entre du côté Centre Paul Strauss ; entrée par l'arrière

Adresse de localisation : [enceinte de l'hôpital civil](#) (cliquez)

Coordonnées du CEERE :

Tél. : +33 (0)3 68 85 39 68.

Courriel : ceere@u-strasbg.fr ;

www.ethique-alsace.unistra.fr

Courrier postal (ce qui n'est pas l'adresse de localisation) : CEERE ó Faculté de médecine ó 4 Rue Kirschleger ó 68087 Strasbourg

Organisation :

- CEERE - Centre Européen d'Enseignement et de Recherche en Ethique de l'Université de Strasbourg et la faculté de théologie catholique de la même université.
- Association Herrade de Landsberg, pour la réflexion éthique en Alsace (<http://ethique.unistra.fr/index.php?id=14069>) Rejoignez-vous !! Cette association est le support direct des séminaires et des Journées internationales d'éthique. Tous les membres de l'association sont cordialement invités à ce séminaire.

Séminaire « bioéthique et société »/Ethique et santé

Evaluation 2017-2018

Le séminaire sera noté comme suit :

- Une note de **présence** notée sur 4
- Une note de travail (**10 pages max**) sous forme de dossier ou travail en groupe noté sur 16
- L'ensemble donnant une note sur 20.

Le travail à fournir (10 pages max.)

Pour le premier semestre, la validation se fait par un travail en groupe à présenter le jeudi 14 décembre 2017 lors de la séance prévue ce jour-là. Voir modalité B ci-dessous.

Pour le deuxième semestre : la validation se fera selon la modalité classique A (voir ci-dessous). La correctrice sera Talitha Coreman-Guittin qui animera le séminaire au 2^e semestre.

Pour le rattrapage des semestres : la validation se fera selon la modalité classique A (voir ci-dessous). Correction : Talitha Coreman-Guittin

A. Dossier classique (10 pages max.)

1. Résumez ce qui a été dit lors des différentes séances du semestre et choisissez un point qui vous a particulièrement marqué durant ce séminaire (2 pages max.)
2. Discutez la thèse de l'auteur /des auteurs, ses points forts et faibles, le caractère adapté ou non de la méthodologie qu'il/elle emploie, les résultats auxquels il/elle arrive (3-4 pages)
3. Trouvez un article scientifique sur le même thème (à joindre avec ses références) que l'auteur(s) du point 2 et confrontez les deux perspectives (3-4 pages)

Le tout est à remettre **en version PAPIER et MAIL** à Marie-Jo Thiel (mthiel@unistra.fr) ET Talitha Cooreman-Guittin (talitha.guittin@wanadoo.fr) pour la fin du semestre pour une notation en vue de ce semestre. Vous pouvez déposer votre dossier au CEERE ou à la fac de théologie cathol. **Attention ces deadlines sont impératives :**

- **Vendredi 5 mai pour la deuxième session (rattrapage) DU PREMIER SEMESTRE**
- **Vendredi 5 mai pour la première session du DEUXIEME SEMESTRE**
- **Vendredi 2 juin pour la deuxième session (rattrapage) du DEUXIEME SEMESTRE**

AUCUN TRAVAIL NE SERA ACCEPTE AU-DELA DE CES DELAIS [SAUF AUTORISATION EXCEPTIONNELLE A DEMANDER AVANT L'EXPIRATION DE LA DEADLINE ;

NB :

- Si vous ne validez qu'un semestre, vous pouvez suivre les séminaires sur 2 semestres de manière à en avoir 4 (soit 12H) au minimum. **Il faut alors le faire figurer explicitement sur votre travail.**
- Même si vous validez sur un semestre, vous restez invité à participer librement aux autres séances (et même de revenir l'année suivante !!)

B. Travail de groupe, dossier commun, présentation PPT

Se regrouper à 3 ou 4 max. et choisir un ouvrage en accord avec Marie-Jo Thiel sur le sujet du séminaire (TIC, enhancement, í sur le plan éthique) : par ex. :

- Jean-Gabriel Ganascia, *Le mythe de la singularité, Faut-il craindre l'intelligence artificielle ?* Seuil, « Science ouverte », 2017, 144 pages, 18 p.
- Beatrice Jousset-Couturier, *Le transhumanisme*, Eyrolles, 2016
- Pierre Giorgini, *La fulgurante récréation* Bayard, 2016 ó ou : *Au crépuscule des lieux. Habiter ce monde en transition fulgurante*, Bayard, 2016

Travail à réaliser :

1. - Dans une première partie (2 pages max.), résumez la thèse de l'auteur ou des auteurs : de quoi l'ouvrage parle-t-il ? Pourquoi ? Quelles sont les grandes thèses qu'il aborde ?
2. Discutez les grandes thèses de l'auteur /des auteurs une à une (4 pages max.)
 - l'auteur aborde le changement de société induit par l'avènement du numérique ; en quoi est-ce nouveau ?
 - Quelles sont les questions éthiques que cela pose ? Prévoyez un tableau sur lequel
 - ✓ la 1^e colonne liste les questions éthiques (ne pas dépasser plus de 6 à 7 questions !),
 - ✓ puis dans une 2^e colonne : les réponses (s'il y en a !) que l'auteur compte apporter à chacun de ces questions

3. Enfin, dans une 3^e partie (4 pages), après ce tableau : discuter de la pertinence de ces questions éthiques : s'agit-il des bonnes questions ? des bonnes réponses ? En auriez-vous mis d'autres ? Lesquelles ? Pourquoi ?

N'hésitez pas à nourrir votre réflexion commune avec d'autres doc.

Ce travail comporte un rendu de 10 pages max. commun à l'ensemble du groupe et d'une présentation orale impliquant tous les membres du groupe lors de la dernière séance du PREMIER SEMESTRE, le jeudi 14 déc. 2017. ATTENTION : PAS D'AUTRE VALIDATION POUR LE PREMIER SEMESTRE.

Remarques :

- Pour les membres de ce groupe constitué lors de la première séance, cela vaut « convocation à l'examen ». Cela signifie qu'on ne quitte pas le groupe en milieu de travail (sauf cas de force majeure à justifier) et que l'on s'engage à être présent le 14 décembre 2017.
- Pour le rattrapage : modalité A ci-dessus.

Attention à ne pas faire de PLAGIAT. Toute citation *in extenso* doit être mise entre guillemets et les références (avec la page) mentionnées avec précision. Et un devoir n'est jamais une suite de citations (même avec références !) mais une réflexion ORIGINALE ARGUMENTEE. La référence à un site internet (on mentionnera la date de consultation) ne peut consister à recopier le site !
N'oubliez pas de joindre votre attestation sur l'honneur de non-plagiat.

Bon travail. Marie-Jo Thiel

COURRIELS :

Marie-Jo Thiel (mthiel@unistra.fr)

Talitha Cooreman-Guittin (talitha.guittin@wanadoo.fr)